

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2022

Association Ecume.doc

Domiciliée au 11 rue du Parc des Dunes 33780 Soulac-sur-mer

Les membres de l'association Ecume.doc se sont réunis en assemblée générale extraordinaire virtuelle (suite aux conditions sanitaires dues au Covid19) le 28 février 2022, à 18 h, au siège de l'association, en visio conférence, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique, le 10 février 2022, et remis en main propre à un membre qui n'a pas accès à internet, par la présidente Catherine Haas, dans les formes et délai conformes aux dispositions statutaires.

Huit membres étaient présents et huit ont voté par correspondance, sur un total de vingt-quatre membres de l'association ; conformément aux conditions de quorum mentionnées dans les statuts, l'assemblée générale extraordinaire peut donc valablement délibérer. Une feuille de présence est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Madame Haas, en sa qualité de présidente de l'association.

La présidente rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant : modification des statuts.

La présidente fait état des motifs à l'origine de cette proposition, et communique à l'assemblée les documents utiles ; le débat s'ouvre : le secrétaire actuel est domicilié dans une autre commune que celle du siège de l'association et pour des raisons administratives nous décidons de maintenir le siège à Soulac pour être en conformité avec la législation.

Au terme des débats, la présidente propose à l'assemblée de voter la résolution suivante :

Modification de l'adresse de l'association : suppression de la précision « chez le (la) secrétaire de l'association ».

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de modifier l'adresse du siège de l'association et de ne pas préciser « chez le (la) secrétaire de l'association »

Mise au vote à main levée ou par correspondance, cette résolution est adoptée à quinze voix pour, une abstention, pas de voix contre.

La séance est levée à 18 h 30.

Fait le 28 février 2022, à Soulac-sur-mer.

La présidente : Catherine HAAS

Le secrétaire : Michel ROGER

